

# La Terre de chez nous

L'ACTUALITÉ AGRICOLE

FRANCHE-COMTE • BELFORT

Frédéric CLERC

Travaux élagage à la circulaire

Travaux épareuse

Fauchage des accotements

Paiement en 12 fois sans frais

4 rue des tilleuls - 25330 Chartrains - Tel. 03 81 86 58 41

VENDREDI 17 MAI 2019 - N°3800

SUPPLÉMENT NE POUVANT ÊTRE VENDU SEPARÉMENT DE L'HEBDOMADAIRE LA TERRE DE CHEZ NOUS

Agriculture biologique

## Structurer la filière

**Invité le 9 mai sur l'exploitation de Mireille et Eric Viennet et Nicolas Racine convertie en agriculture biologique il y a une année, le responsable des productions biologiques à la FNSEA, Etienne Gangneron, a échangé le temps d'une journée avec la vingtaine de producteurs et techniciens qui avaient fait le déplacement jusqu'à Châtillon-Guyotte sur le canton de Marchaux. A de nombreuses reprises, l'élu national a martelé l'importance de s'organiser afin de ne pas être étranglé par l'étroit goulot qui précède la toute puissante distribution et ses quatre immenses centrales d'achat.**

■ **La Terre de Chez Nous (TCN) : Peut-on dire encore aujourd'hui que le bio est un « marché de niche » ?**

**Etienne Gangneron (E. G.) :** Les derniers chiffres de l'Agence bio parlent d'eux-mêmes : un marché qui poursuit sa croissance à deux chiffres (+20 % au premier semestre 2016) et qui devrait atteindre près de 7 milliards d'euros d'ici la fin de l'année, plus d'un million d'hectares certifiés bio, 1 200 nouvelles entreprises bio sur les six premiers mois...

Le changement d'échelle est bel et bien confirmé ! La consommation de produits bio n'est plus l'affaire de quelques-uns : près de 9 Français sur 10 déclarent consommer des produits bio en 2015 selon un sondage IFOP. Ces chiffres confirment également une tendance structurelle. Les produits issus de l'agriculture biologique s'installent durablement dans nos assiettes. A nous, producteurs, de saisir cette chance de répondre à un marché porteur, plébiscité par un grand nombre de nos compatriotes.

■ **TCN : Quels sont les enjeux d'une telle croissance pour la profession agricole ?**

**E. G. :** Une croissance rapide s'accompagne bien souvent de nombreux défis qu'il convient de relever collectivement. L'un des risques pourrait être la déstructuration de certaines

filières existantes. La première étape consiste donc à inciter les récents convertis à rentrer dans ces filières structurées, et ainsi protéger le marché des produits bio français. Le risque de dévaluation des produits bio est également présent. La politique du « prix le plus bas » menée par les enseignes de la distribution française, en bio comme en conventionnel, pourrait bien mettre à mal l'ensemble de la filière. Le maintien d'un prix rémunérateur est indissociable du développement de filières bio pérennes. Par ailleurs, dans un contexte de crise, il est du devoir du syndicalisme de prévenir des éventuelles difficultés techniques de la conversion. Le passage d'une exploitation conventionnelle à une exploitation bio doit bien souvent se faire par paliers. L'accompagnement technique par le réseau des chambres d'agriculture de ces nouveaux producteurs bio est primordial. Enfin, nous serons particulièrement attentifs à ce que le niveau d'aide aux producteurs bio soit équitable d'une région à l'autre et à la hauteur des objectifs de développement que le gouvernement s'est fixé.

■ **TCN Peut-on en déduire que les agriculteurs bio ne connaissent pas la crise ?**

**E. G. :** Si dans certaines productions



■ Etienne Gangneron (au centre) : « La consommation de produits bio n'est plus l'affaire de quelques-uns : près de 9 Français sur 10 déclarent consommer des produits bio en 2015 selon un sondage IFOP ».

les prix sont au rendez-vous, dans d'autres les producteurs ne bénéficient pas toujours d'un prix rémunérateur. C'est par exemple le cas des œufs bio, pourtant plébiscités par le consommateur, ou de la viande bovine. De plus, l'année climatique que nous venons de vivre a été particulièrement dure en maraîchage,

en viticulture et dans le secteur des grandes cultures biologiques. Les baisses de rendement ont été majeures... Si en 2015, 76 % des produits bio consommés en France étaient des produits d'origine française, la baisse de la production dans plusieurs secteurs pourrait entraîner un recours massif aux importations qu'il

faut à tout prix éviter. Le consommateur devra être vigilant quant à la provenance des produits bio qu'il consomme !

Séverine Vivot, FDSEA 25

Retrouvez nos autres éclairages en page 3A

Agriculture biologique

# Réfléchir globalement pour être efficace localement

**L'agriculture biologique dans le Doubs et le Territoire de Belfort est largement orientée vers l'élevage laitier. Rien de surprenant quand on connaît l'importance de ces systèmes dans le paysage économique agricole des deux départements. La venue d'Etienne Gangneron, responsable du dossier bio à la FNSEA a permis de pointer du doigt les freins et même parfois les incohérences.**

« **L**a journée sur le Gaec Viennet-Racine à Châtillon-Guyotte n'a pas pour vocation à pousser les systèmes agricoles conventionnels à se convertir à l'agriculture biologique mais bien à analyser et proposer des solutions pour ceux qui se posent des questions sur cette filière. C'est clair et c'est mieux quand c'est dit par le président de la FDSEA, vice-président de la chambre interdépartementale d'agriculture du Doubs et du Territoire de Belfort. Nous avons repéré des freins ou des incohérences que nous souhaitons faire remonter au porteur du dossier au niveau national » insiste Philippe Monnet.

Après une visite de l'exploitation, le groupe composé de 25 personnes se retrouve sur l'unité de méthanisation à laquelle participe l'exploitation. Deux exploitations et la taurrellerie de Géniatest basé à Roulans participent au fonctionnement de l'unité. Nicolas Racine, associé du Gaec qui a investi sur l'unité explique « qu'aujourd'hui, il n'est pas permis par le cahier des charges de la bio d'épandre des digestats de méthanisation ». Et à l'exploitant de poursuivre ? « il n'est pas envisageable de ne plus livrer à l'unité. Nos engagements financiers sont là et nous devons remplir notre part du contrat ». Avec la présence de Laurent Courvoisier qui a fait le déplacement depuis Chapelle-des-Bois, c'est une autre incohérence qui est pointée du doigt : « à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, nous n'aurons plus le droit d'épandre les lisiers provenant d'élevage sur caillebotis intégral, quelque soit la taille des élevages. Quid de notre porcherie adossée à la fromagerie où les sociétaires sont en agriculture biologique ? » Pour étayer les propos, Romaric Cussenot et Denis Creusy respectivement directeur et chargé de mission à Interporc FC interviennent : « il faut évacuer le lisier qui est très bien valorisé sur les prairies très extensives (on est ici à un chargement de moins de 0,8 UGB/ha) et participer à la valse de camions poids lourds. »

## Pragmatisme et harmonisation

Aux exemples donnés et aux interrogations posées, Etienne Gangneron a des propositions à formuler. Il explique que sur le plan national, c'est un point de vue défendu par la FNSEA. Ainsi, il cite l'exemple de l'Allemagne qui possède nombre d'unités de méthanisation. Les Allemands autorisent l'épandage des digestats dès lors que les effluents ne sont pas issus d'animaux sur caillebotis.

## La bio en France en chiffres

- ✓ 36 691 producteurs bio fin 2017,
- ✓ 8,3 % : part des exploitations françaises engagées dans l'agriculture biologique,
- ✓ En 2018, 6 200 nouvelles exploitations engagées dans la bio selon les dernières estimations de l'Agence bio,
- ✓ 1 744 411 ha engagés en bio fin 2017 (surfaces certifiées et en conversion) soit 6,5 % de la SAU nationale,
- ✓ France = 3<sup>e</sup> pays européen en termes de surfaces (derrière l'Espagne et l'Italie).

Sur le sujet de la porcherie de Chapelle-des-bois, Etienne Gangneron souhaite que l'exemple soit donné à l'échelle nationale. Il s'agit de cohérence entre la fruitière et la valorisation du petit lait qui part à la porcherie adossée pour y produire du porc. Ce système est ancestral et il doit pouvoir perdurer. De façon plus générale, il explique « qu'il est urgent de mener des études d'impact avant de prendre des décisions. En France, nous écrivons les cahiers des charges sans connaître l'impact sur les fermes des décisions prises, c'est dangereux et suicidaire. Toute interdiction rigide est nuisible ». Il ajoute : « sans pragmatisme, nous ne développerons pas le bio en France et les distributeurs sauront faire sans les producteurs français ! ».

## La surréglementation à la française

La crainte est donc ici, encore et toujours chez les distributeurs. Avec des publicités qui proposent du lait bio à 87 cts d'€ par litre, ou des encarts qui vantent du bio accessible à tous grâce aux prix le plus bas, les producteurs doivent réagir. « Nous avons l'obligation de nous organiser pour ne pas subir la politique du prix le moins cher voulu par les GMS. La Fédération nationale de l'agriculture biologique (FNAB) doit travailler avec les producteurs avant d'édicter de nouvelles mesures. Le guide de lecture des règles de l'agriculture biologique ne doit pas se transformer en idéologie sémantique qui pose problème aux producteurs français. Ce guide n'existe qu'en France ». Ce guide permet aux contrôleurs et notamment aux organismes certificateurs (OC) de vérifier l'application du cahier des charges bio en France. Eric Alauzet, député du Doubs, présent à la journée réagit aux propos de l'intervenant : « La question de la gestion de la norme est complexe. Normes et règles ne sont pas un problème. Au contraire ! C'est la garantie de la qualité. Je crois en la possibilité d'avoir confiance au terrain. A l'instar de ce que l'on peut retrouver dans d'autres organisations, je pense à la chasse, il faut travailler à une gestion adaptative des questions. ». La réflexion renvoie cependant à la nécessaire harmonisation de la législation, européenne particulièrement. Il est indéniable que les producteurs français ne sont pas soumis à la même réglementation que leurs voisins européens. L'occasion sans doute pour les élus agricoles d'interpeller les candidats aux élections européennes. Mais là nous sommes sur un autre dossier.

Séverine Vivot, FDSEA 25



« Nous avons repéré des freins ou des incohérences que nous souhaitons faire remonter au porteur du dossier au niveau national » a insisté Philippe Monnet, président de la FDSEA 25.

## « Un changement qu'il faut mûrir »

■ **Qu'est ce qui vous a motivé à passer en agriculture biologique ?**

**Nicolas Racine exploitant à Châtillon-Guyotte (N. R.) :** Un constat d'abord, celui d'être arrivé au bout d'un système qui ne rémunère plus suffisamment et qui à terme pouvait peut-être mettre en difficulté la pérennité de l'exploitation. Je dois préciser que mes associés y pensaient depuis un petit moment. Personnellement, j'émiettait quelques réticences. Et puis il y avait le besoin et l'envie de se lancer un nouveau défi. Le projet de méthanisation que nous avons conduit en parallèle de l'exploitation était compatible avec la bio pour faire face notamment au déficit d'azote.

■ **Vous parlez de réticences, quelles pouvaient elles être ?**

**N. R. :** Ce sont sans doute plus des freins que des réticences. De mon point de vue, le plus dur à envisager était la perte de production. La crainte de revenir en arrière. Les doutes de faire le choix d'un système dans lequel je n'y trouverais pas mon compte et dans lequel je ne me plairais pas.

■ **Comment ça va aujourd'hui ?**

**N. R. :** Pour l'instant, on s'en sort relativement bien. La valorisation des produits est nettement plus intéressante. Sur le produit lait, les VL n'ont pas baissé en production. Sur les céréales pour le moment c'est quasi le même constat, même si les rendements en paille marquent plus le pas. Au niveau des charges, nous avons pu les tenir, voire même les baisser légèrement. Ce n'est



■ Nicolas Racine (à gauche) : « De mon point de vue, le plus dur à envisager était la perte de production. La crainte de revenir en arrière. »

pas le rendement qui prime mais la marge finale. Et puis les pratiques culturales ont évolué. Les mélanges implantés sont plus réfléchis afin d'en valoriser la plus grande quantité sur l'exploitation. L'autonomie du système est une réflexion globale intéressante à mener.

■ **Vos pratiques ont-elles fondamentalement changé ?**

**N. R. :** Nous avons repris le labour afin de limiter la prolifération des adventices. Très clairement, nous effectuons plus d'heures de tracteur et nous consommons évidemment plus de carburant. La ration des VL est plus riche en protéines avec un apport de maïs épi et d'ensilage d'herbe de qualité pour avoir des bons taux protéiques. Toutes les céréales produites sont dorénavant consommées sur l'exploitation. Nous achetons du tourteau maïs dans des quantités beaucoup

plus faibles qu'avant le passage en bio. C'est l'achat de paille qui nous coûte le plus cher. Les rendements de céréales en légère diminution ont impacté les rendements de paille.

■ **Est-ce que vous auriez des conseils à prodiguer à ceux qui se posent la question d'un passage en bio ?**

**N. R. :** Une étude doit venir confirmer l'intérêt ou pas de la conversion. Il faut s'assurer qu'il y ait suffisamment de pâturages pour le troupeau laitier. La surface dédiée aux cultures est prégnante dans le système bio qui nécessite quand même des mélanges riches en protéines. Et puis je dirais que c'est une réflexion personnelle à mener : est-ce que je suis capable d'assurer une perte de rendement ? Est-ce que je suis prêt à remettre en cause mes pratiques d'assolement, de travail ? C'est un changement qu'il faut mûrir c'est certain.